

## MAROC

## Transferts de Marocains résidant à l'Étranger

## L'Oxford Business Group souligne l'importance de la contribution des transferts des MRE à l'économie marocaine

L'Oxford Business Group (OBG, un cabinet d'intelligence économique basé à Londres), a souligné, mercredi, l'importante contribution des transferts effectués par les Marocains Résidant à l'Étranger (MRE) à l'activité économique au Maroc tout en mettant en relief les importantes mesures prises par le Royaume pour maximiser l'impact de ces transferts.

Les sommes transférées par les MRE sont en hausse au premier semestre de l'année, contribuant ainsi à une augmentation des recettes et à l'injection de nouveaux fonds dans un large éventail de secteurs, a dit l'OBG dans une analyse parvenue à la MAP.

Ces transferts ont totalisé 3,5 milliards de dollars pour les six premiers mois de 2008, soit une hausse de 5 % par rapport à la même période de l'année dernière, a dit le Groupe, citant des chiffres de l'Office des Changements.

Le Maroc reçoit plus de transferts que n'importe quel autre pays du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord, derrière l'Égypte, note la source, rappelant que le Maroc aurait perçu, selon la Banque mondiale, quelque 5,7 milliards de dollars envoyés par les MRE. Ces transferts auraient atteint 2,6 milliards de dollars en moyenne par an depuis 2003, ajoute l'OBG.

En l'espace de 15 ans, le nombre de Marocains résidant à l'étranger a presque triplé, atteignant aujourd'hui 3,3 millions de Marocains, observe le cabinet londonien, ajoutant que la communauté marocaine a connu une expansion géographique ces dernières années, mais sa concentration reste à 80 % dans les pays de l'Union européenne. Ils sont 1,6 million en France, 700,000 en Espagne, les deux principaux pays émetteurs de transferts, lit-on dans l'analyse, qui souligne le rôle de plus en plus important joué par les femmes marocaines établies à l'étranger.

La source ajoute, par ailleurs, que les transferts effectués par les MRE sont réalisés sous

formes diverses, permettant ainsi de soutenir la croissance dans plusieurs secteurs de l'économie.

Citant le Conseil déontologique des valeurs mobilières (CDVM), l'OBG relève que le nombre des MRE a constitué 58 pc du nombre total des étrangers qui ont investi dans la Bourse de Casablanca.

Parallèlement, les Organismes de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM), ou fonds mutuel, ont attiré le plus des MRE qui ont transféré 1,68 milliard de dollars au titre de l'année 2007 - soit une part de 27,8 % de l'ensemble des investissements en titres d'OPCVM. Les expatriés jouent également un rôle actif dans les secteurs de l'immobilier et du tourisme, à travers l'investissement direct étranger sous forme d'achat immobilier au Maroc et à travers l'investissement et le revenu de ceux qui rentrent au pays pour les vacances, souligne le Groupe, notant que d'une manière plus générale, les transferts de fonds continuent d'assumer leur rôle traditionnel, qui est celui de fournir une importante source de revenu pour les membres de la famille des expatriés dans le pays, et d'augmenter l'entrée de devises étrangères.

Citant un communiqué du Centre marocain de conjoncture économique, l'OBG indique que les transferts financiers effectués par les MRE représentent un enjeu important pour l'économie marocaine, non seulement en tant que soutien au revenu des ménages, mais aussi et surtout en tant qu'apport supplémentaire en épargne et ressource essentielle en devises.

L'importance de ces transferts est telle que le gouvernement encourage les expatriés à investir davantage dans leur pays d'origine, souligne encore l'ONG, rappelant qu'au mois d'août dernier, le Maroc a signé un nouvel accord autorisant le transfert d'argent électronique par le biais d'une technologie développée par l'Union postale universelle (UPU), l'organisme des Nations Unies responsable des services postaux.

Les autres pays signataires comprennent la Jordanie et la Tunisie, qui bénéficient aussi de larges sommes transférées, ainsi que le Qatar et les Emirats Arabes Unis, où un nombre croissant de Marocains ont émigré.

Le système devrait permettre d'améliorer l'accès des populations rurales à des services de transferts d'argent fiables par le biais de canaux formels, plutôt que par des méthodes informelles traditionnelles, ajoute la source.

Et de souligner que la facilitation et la formalisation des transferts de fonds est une étape importante dans le cadre de la politique marocaine de soutien du volume des flux, relevant que le Conseil de la communauté marocaine à l'étranger (CCME) envisage de lancer une étude sur la nature des investissements des expatriés marocains dans leur pays d'origine, notamment afin de déterminer les difficultés qu'ils rencontrent.

Le CCME espère que cette étude permettra d'insuffler un nouveau souffle à l'investissement des MRE.

L'OBG souligne que ces avancées interviennent à un moment opportun, précisant que face aux perturbations économiques que connaît l'Espagne, essentiellement à cause d'un secteur des BTP mis à mal par l'explosion de la bulle immobilière, certains redoutent une diminution des transferts provenant de l'autre rive du détroit de Gibraltar.

L'impact du repli espagnol sera "léger", mais étant donné que d'autres économies européennes sont aussi confrontées à des perturbations économiques, les autorités ont intérêt à compenser toute réduction potentielle des sommes transférées au Maroc en facilitant et en régularisant le processus de transfert de fonds et l'investissement des expatriés marocains dans leur pays d'origine, ajoute l'OBG, en citant le Centre marocain de conjoncture économique.

Source: MAP - 24/09/2008.

### Bilan positif de l'assurance maladie obligatoire au Maroc

Cela fait maintenant trois ans que l'assurance maladie est obligatoire dans le secteur public, et selon la Caisse Nationale des Organismes de Prévoyance Sociale (CNOPS), ce nouveau régime a tenu ses promesses, en dépit de certaines limitations.

Le directeur de la CNOPS Abdelaziz Adnane a récemment répondu aux craintes du public selon lesquelles la caisse serait affectée par une pénurie de fonds à moyen terme. Avec l'introduction de l'assurance maladie obligatoire, les ressources financières de cette caisse ont presque doublé, pour atteindre plus de 3,2 milliards de dirhams en 2007. Les responsables affirment que cette augmentation des ressources permettra d'améliorer le fonctionnement de la caisse.

Toutefois, des problèmes subsistent, tels que l'augmentation des prix des médicaments et l'emploi encore limité de médicaments génériques.

M. Adnane a demandé au Ministère de la Santé de revoir sa politique de médicaments, notamment la marge de bénéfice qui atteint 30 pour cent du prix des médicaments. Une autre difficulté concerne le vieillissement de la population marocaine. Avant la mise en place de l'assurance maladie obligatoire, les retraités ne représentaient que 16 pour cent des personnes assurées. Ils sont aujourd'hui 22 pour cent.

Le Ministre de l'Emploi Jamal Aghmani a déclaré que des efforts importants avaient été consentis pour garantir la qualité des services. Il envisage de poursuivre ces efforts en étendant le régime à de nouvelles catégories de personnes, en particulier les étudiants et les professionnels comme les médecins et les ingénieurs.

M. Aghmani a ajouté que la CNOPS avait grandement amélioré sa gestion du régime

d'assurance maladie obligatoire dans le secteur public, y compris le traitement des demandes et l'offre de meilleurs soins aux patients. Depuis la mise en oeuvre de ce plan, le nombre de médicaments remboursables est passé de 1 000 à 2 497, et la mise en oeuvre d'un système informatique a permis de faire passer les temps d'attente de remboursement de plusieurs mois à moins d'un mois.

La CNOPS explique que les restrictions ont également été levées dans 87 pour cent des opérations et que les accords de prise en charge de couverture des dépenses médicales sont passés de deux à cinq ans pour les patients souffrant de cancers, de diabète et d'hypertension. En trois ans, 700 000 nouveaux bénéficiaires ont bénéficié d'une couverture, portant le nombre total des bénéficiaires de l'assurance à 3,2 millions de personnes.

Fatima Ben Cherif, qui est l'une des bénéficiaires de ce plan, se déclare satisfaite.

"Avant, je n'étais pas assurée. Je ne consultais pas le médecin, même quand j'étais malade. Les choses sont différentes depuis trois ans. Je suis remboursée dans un délai de deux mois", explique-t-elle.

Siham Bouhafa explique que le nouveau site web de la CNOPS permet aux personnes de suivre le traitement de leurs demandes et de savoir sous combien de temps elles seront remboursées.

"Cela allège les queues interminables aux sièges de la CNOPS pour demander une information", explique-t-elle. "On espère que prochainement, le paiement se fera aussi en ligne."

Sarah Touahri pour Magharebia